Mise en délibéré du procès d’un activiste de renom au Burundi

PANA, 06 juin 2014 Bujumbura, Burundi - Le prÃ©sident de la principale organisation de dÃ©fense des droits humains et des prisonniers (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa (photo) va savoir sâ€™il restera ou quittera Mpimba, la prison centrale de Bujumbura, dans les prochaines 48 heures, aprÃ¨s la mise en dÃ©libÃ©rÃ© de son procÃ¨s par la cour dâ€™Appel au bout 21 jours dâ€™incarcÃ©ration pour "atteinte Ã la sÃ©curitÃ© intÃ©rieure et extÃ©rieure de lâ€™Etat", a-t-on appris de sources la dÃ©fense du prÃ©venu. M. Mbonimpa doit rÃ©pondre des allÃ©gations de prÃ©sence de jeunes affiliÃ©s au parti au pouvo sur le sol de la rÃ©publique dÃ©mocratique du CongoÂ» voisine pour des entrainements paramilitaires Ã des fins non encore dÃ©terminÃ©es.

Le prÃ©venu avait fourni des photos sur la base de ses allÃ©gations dont certaines nâ€™ont pas convaincu les instructeurs d dossier Ã charge, avant de se retrouver en prison. Les allÃ©gations de M. Mbonimpa ont fÃ¢chÃ© jusquâ€™au plus haut sommet de lâ€™Etat et le prÃ©sident de la rÃ©publique, Pierre Nkurunziza a redit, jeudi, sur les antennes de Radio France internationale (RFI), depuis Paris oÃ¹ il est en visite de travail, que le cas pouvait nuire aux relations dâ€™amitiÃ© et de fraternitÃ© avec le Congo voisin. La Cour dâ€™appel a entendu le prÃ©venu pendant trois heures, jeudi, et lâ€™avocat de la dÃ©fense, Me Antoine Nzobandora sâ€™est montrÃ©, malgrÃ© tout, Â«confiantÂ» quant Ã la suite du dossier aprÃ¨s que son se soit dÃ©fendu et a rÃ©pondu Ã toutes les questions de la justice, de Â«maniÃ¨re suffisanteÂ». Le Â«vieux dÃ©fenseurÂ» des droits humains de plus de 60 ans a Ã©tÃ© encore rÃ©confortÃ© Ã la sortie de la Cour d'appel par un accueil populaire chaleureux et la prÃ©sence de diplomates Ã©trangers, ainsi que de nombreux journalistes au siÃ¨ge de la Cour dâ€™appel de Bujumbura. Des dÃ©fenseurs des droits humains Ã lâ€™intÃ©rieur et Ã lâ€™extÃ©rieur et mÃªme de pays Ã©trangers reste ailleurs, mobilisÃ©s, Ã travers des dÃ©clarations et des pÃ©titions, pour obtenir la relaxation de M. Mbonimpa qui a toujours eu maille Ã partir avec diffÃ©rents rÃ©gimes au Burundi Ã cause de son engagement dÃ©terminÃ© envers le respect des dro de la personne humaine.